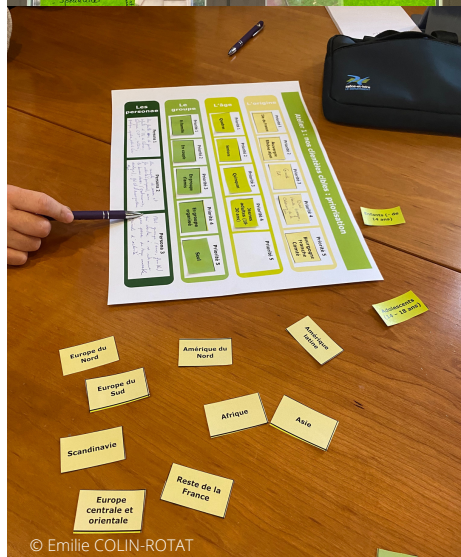
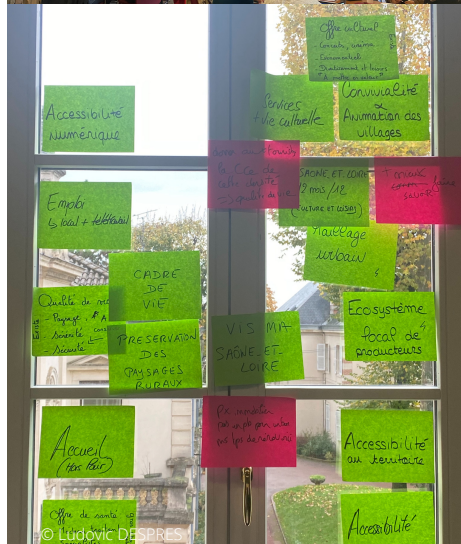




© Emilie COLIN-ROTAT



© Emilie COLIN-ROTAT

Judi 17 novembre 2022, la Mission Tourisme du Département de Saône-et-Loire a réuni les membres de la Conférence Tourisme, représentant l'ensemble des filières et thématiques du tourisme en Saône-et-Loire, ainsi que des acteurs touristiques de Saône-et-Loire afin de poursuivre l'élaboration du futur schéma départemental de développement et de promotion du tourisme 2023-2026, qui sera présenté au printemps 2023.

Afin de renforcer son attractivité touristique, de s'adapter aux nouvelles attentes des habitants et de répondre aux défis du tourisme de demain, le Département de Saône-et-Loire engage une réflexion sur le tourisme jusqu'en 2030. Après un 1er atelier de concertation le 3 octobre avec les offices de tourisme et EPCI de Saône-et-Loire, le Département de Saône-et-Loire a réuni ce jeudi 17 novembre les membres de la Conférence Tourisme et des acteurs touristiques pour une journée d'ateliers autour de 4 thématiques fortes :

- **Les couples produits / marchés** : quelles expériences touristiques singulières offrir demain à nos clientèles en Saône-et-Loire ?
- **Les mobilités touristiques** : comment devenir une destination exemplaire en matière de mobilités décarbonées ?
- **Les grandes transitions en cours** : comment faire de la Saône-et-Loire un territoire touristique innovant ?
- **L'attractivité** : de touristes à résidents, comment passer le cap ?

LES 4 OBJECTIFS DU SCHÉMA

- 1 **Affirmer le territoire comme une destination touristique incontournable**
- 2 **Valoriser et conforter le capital touristique de la Saône-et-Loire**
- 3 **Définir un positionnement singulier, attractif et responsable**
- 4 **Adapter l'offre aux profils et aux attentes de la clientèle**

Cette période de réflexion collective et au plus près du terrain se découpera en 3 phases. Cette 2e journée d'ateliers sera suivie d'ateliers géographiques par micro-territoires et d'autres rencontres jusqu'à fin 2022. Le Département de Saône-et-Loire entend ainsi fixer une ligne directrice qui permettra de conforter la Saône-et-Loire comme destination incontournable, attirant de nouveaux habitants dans son territoire, dans un souci d'exemplarité et de préservation de son écosystème.

ROUTE 71-BOURGOGNE DU SUD

La Mission Tourisme du Département de Saône-et-Loire assure la promotion du département avec le concept *Route71-Bourgogne du Sud* à travers un plan d'actions de communication, les bornes tactiles *Route71* placées sur l'ensemble du territoire, la qualification de l'offre touristique de la Saône-et-Loire et le site internet www.route71.fr.